

# INFO'COM-CGT VOUS INFORME

## COMMUNIQUÉ • SMD • 9 JUIN 2023

### INFO'COM-CGT EN MISSION POUVOIR D'ACHAT ET ÉGALITÉ À SMD NÉGOCIATIONS OBLIGATOIRES SUR LES SALAIRES

# C'EST NON POUR TOUT

En 2022 alors que l'inflation s'installe en France, le gouvernement a refusé d'envisager toute indexation des salaires sur l'inflation. C'est dans l'entreprise dit la Première ministre que les négociations doivent avoir lieu.

Chacun peut constater le résultat de cette recommandation sans contrainte au sein d'un des groupes français les plus puissants et riches de France.

**Du 25 octobre au 11 janvier 2023, la délégation d'Info'Com-CGT a rencontré à 4 reprises la direction dans le cadre de l'obligation de négociation annuelle sur les rémunérations.**

**Pour rappel :** supprimée en 1983, l'indexation des salaires sur l'inflation fait partie des mesures urgentes exigée par la CGT.

Rappel des revendications d'Info'Com-CGT pour les collègues de SMD en réponse à la baisse des salaires induites par la hausse des prix.

*Création d'une enveloppe dédiée aux augmentations collectives des salaires par catégorie*

#### Objectifs :

- Réduire les effets de l'inflation, corriger les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, corriger l'absence de durabilité des réformes sur les bas salaires.
- Augmentation de 5% pour les catégories d'employés, de techniciens et agents de maîtrise, ainsi que de cadres.
- Augmentation de 7% était requise pour les salariés en situation de handicap.

**A noter :** le refus d'informations pertinentes en matière de carrière, salaire, formation pro des salarié-e-s en situation de handicap.

Les informations remises en matière de salaire F/H laisse apparaître de forts écarts. Publicis SMD ne se démarque pas du constat persistant du manque de volonté des employeurs d'appliquer l'égalité.

**En France l'écart tout confondu est de 28,5 % (source Insee).**

Dans la branche pub les écarts les plus importants sont constatés particulièrement chez les cadres. 10,8 % d'écart en 2020 pour la catégorie 3.4.

#### Publicis SMD des écarts importants constatés

Réponse de la direction : pas d'augmentation collective. Seulement des augmentations individuelles dont personne ne connaît les critères et qui ne règle pas les problèmes actuels en matière d'égalité, de retard de carrière ou d'égalité en matière de valeur de travail égale.

**1. Mise en place d'une prime de partage de la valeur en 2023 et 2024 de 1 500 euros brut**

La direction : refus malgré les résultats exceptionnels du groupe.

**2. Monétisation des JRTT**

La direction : refus.

**3. Revalorisation et harmonisation des titres restaurant**

La direction : refus de traiter le sujet en NAO.

**4. Augmentation du budget dédié aux activités sociales et culturelles du CSE de à 0,5% de la masse salariale à 0,7%.**

La direction : refus sous couvert des pratiques du groupe. De nombreux sujets n'auront pu être traités de manière satisfaisante faute d'informations pertinentes et de volonté manifestement.

**REJOIGNEZ  
NOUS**



**jemesyndique.org**

Info'Com-CGT  
4 Rue Guyton de Morveau,  
75013 Paris  
☎ 01 43 31 80 49

**info'com**  
UN SYNDICAT POUR TOUS

🌐 infocomcgt.fr  
@ news@infocomcgt.fr  
📧 📺 📷 📱 Info'Com-CGT